

Procès-Verbal de Séance

DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

SÉANCE DU 10 JUIN 2026

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 12

- présents : 11

- votants : 11

L'an deux mille vingt six

le dix juin à dix-huit heures

le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire au RPC "Les Hironnelles" à La Neuville-Roy,
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

Date de la convocation : 5 juin 2026

Présents : Mesdames Marina DANTAS, Pamela CRAPPIER, Brigitte DACHE, Laëtitia BELLEGUEULLE, Christelle SNOECK, Véronique ROULLAND (Pouvoir de Florian MONTEIRO), Messieurs Thomas LESUEUR, Nicolas VOGT, Aymeric MARCEAU, Julien BONNEMENT, David SOYEUX

Suppléante présente : Véronique BOITEL

Secrétaire de séance : Pamela CRAPPIER

1. Approbation du dernier Procès-Verbal

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

2. Centre aéré 2026 : Contrats d'Engagement Éducatif (N°17/2026)

Monsieur le Président informe les membres de la nécessité de recruter des animateurs pour le centre de loisirs de juillet 2026.

Le besoin est de 2 animateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION, **DECIDE** d'ouvrir 2 postes Contrats d'engagement Éducatif (CEE) pour la période du 6 au 31 juillet 2026 et **AUTORISE** le Président à signer les contrats.

3. Contrats apprentissage pour la rentrée de septembre 2026 (N°18/2026)

Monsieur le Président informe avoir reçu plusieurs demandes pour des contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2026-2027.

Monsieur le Président rappelle qu'une apprentie recrutée l'an dernier pour 2 ans continuera son parcours l'an prochain dans la structure.

Monsieur le Président propose d'ouvrir deux nouveaux contrats d'apprentissage sur un an pour la rentrée 2026-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DECIDE** l'ouverture de deux postes en apprentissage d'un an pour la rentrée 2026-2027 et **AUTORISE** le Président à conclure le contrat avec GEIQ représenté par Monsieur Boile.

4. Contrats animateurs pour la rentrée de septembre 2026 (N°19/2026)

Monsieur le Président propose d'ouvrir neuf postes pour l'année scolaire 2026-2027.

Il informe que Madame BEAUJARD titulaire sur un poste de 28h/sem entame une période de reconversion professionnelle vers un poste administratif après une année en arrêt.

Il rappelle qu'une personne titulaire a été mutée dans une autre commune au 1er janvier 2026 et que deux personnes en CDI ont démissionné (octobre 2025)

Les plannings pour la rentrée 2026-2027 ont été retravaillés et le besoin correspond à 9 postes.

Il s'agit de contrat à durée déterminée pour surcroît d'activité pour l'entretien et l'encadrement des activités périscolaire, centre de loisirs et cantine pour l'année 2026-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, **DECIDE** d'ouvrir

- 1 poste en CDD en tant qu'Animateur pour un temps hebdomadaire de 35h00 (Sandy)
 - 1 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 8h00
 - 1 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 19h00
 - 1 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 20h00
 - 1 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 25h00
 - 3 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 28h00
 - 1 poste en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 32h00
- pour la période allant du 1er Septembre 2026 au 31 août 2027 et **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à ces emplois.

5. Informations diverses

- Monsieur le Président informe de la tenue du dernier conseil d'école le 19 juin à 17h, suivra une exposition des réalisations des élèves sur le thème de l'année "L'Art".
Plus de 300 personnes sont attendues, le verre de l'amitié sera offert par l'association des parents d'élèves.
- Monsieur le Président informe que la Kermesse se déroulera le vendredi 26 juin sur le Stade de La Neuville-Roy. A 18h, avec les spectacles, nous ferons la remise des récompenses aux CM2, les maires des communes et les vice-présidents sont les bienvenus.
L'association des Parents d'Elèves propose de prolonger la soirée autour d'un repas, sur réservation.
- Monsieur le Président a rencontré les enseignantes et les parents d'élèves pour revoir les contours du projet "Fresque", un accord de principe a été trouvé pour la réalisation d'un projet à la rentrée prochaine.
- Monsieur le Président fait un point sur la rentrée de septembre 2026, 31 nouveaux élèves, Les familles ont été reçues le samedi 6 juin, en 3 groupes pour un premier échange et une visite de l'établissement. Il informe des dernières nouvelles pour la mise en location des nouveaux logements en face de l'école, les familles arriveront courant septembre.
- Monsieur le Président informe que la classe découverte en Normandie du 18 au 22 mai s'est bien passée, il diffusera dès réception les courriers de remerciements des classes.
- Monsieur le Président rend compte de la tenue du challenge sportif le 26 mai, celui du 2 juin a dû être annulé pour cause d'orage. Pour ces challenges, le syndicat a pris en charge l'achat des médailles pour un montant de 70€ TTC
- Monsieur le Président informe qu'il va prolonger d'un an par contrat la prestation de livraison de repas par la société CONVIVIO.
- Monsieur le Président est toujours en discussion avec l'assureur SMACL pour le remboursement des indemnités d'un agent, ce qui retarde pour le moment la signature d'un nouveau contrat.
- Monsieur le Président informe des préparatifs pour le centre de juillet. L'équipe est composée et s'est réunie le 6 juin pour une journée de prépa. Les inscriptions continuent d'évoluer, ci-dessous la situation actuelle.

Titre	
ALSH S1 2026 17 / 29 / 46 / 46	✗
ALSH S2 2026 12 / 23 / 35 / 45	✗
ALSH S3 2026 15 / 29 / 44 / 45	✗
ALSH S4 2026 15 / 18 / 33 / 45	✗

- Monsieur le Président informe d'un incident survenu le 9 juin, un enfant s'est blessé lors d'un jeu le soir à la main. 2 doigts ont nécessité des points de sutures.
- Monsieur le Président a récupéré le règlement intérieur de Catillon Fumechon et fait par des points de règlements beaucoup plus stricts que le nôtre sur les modifications d'inscription et la facturation.
- Plusieurs membres demandent si l'organisation des entrées/sorties va changer l'an prochain, plusieurs parents se plaignent de l'organisation actuelle. Après en avoir discuté, Monsieur le Président va demander à Monsieur Lechef de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.
- Madame Belleguelle demande pourquoi le syndicat n'accepte plus les chèques CESU, Monsieur le Président lui donne les éléments et l'incapacité actuelle de le faire depuis le passage en flux de rôles avec la trésorerie. Monsieur le Président va se renseigner pour savoir si une solution existerait pour remettre en place ce mode de paiement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 19h32

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 6 mai 2026 a comporté trois délibérations.

1	Centre aéré 2026 : Contrats d'Engagement Éducatif	Délibération N°17/2026
2	Contrats apprentissage pour la rentrée de septembre 2026	Délibération N°18/2026
3	Contrats animateurs pour la rentrée de septembre 2026	Délibération N°19/2026

Signature des Membres du Conseil Syndical

Marina DANTAS Présente	Thomas LESUEUR Présent	Aymeric MARCEAU Présent	Nicolas VOGT Présent
Paméla CRAPPIER Présente	Julien BONNEMENT Présent	Brigitte DACHE Présente	David SOYEUX Présent
Laëtitia BELLEGUEULLE Présente	Alexandre DELATTRE Présent	Christelle SNOECK Présente	Florian MONTEIRO Absent Pouvoir donnée à Véronique ROULLAND